

LES OPCO

EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

<https://opco.cariforef-provencealpescotedazur.fr>







Site développé par le Carif-Oref Provence - Alpes - Côte
d'Azur



QUELS SONT LES **PRINCIPAUX MÉTIERS** DE CET OPCO EN RÉGION ?

LES 15 PREMIERS MÉTIERS EXERCÉS (EN FAP 225)

Le métier de « **Aides à domicile et aides ménagères** » relève totalement ou partiellement de l'OPCO « Uniformation ». Ce métier compte **32 886** salariés dans les activités économiques totalement ou partiellement couvertes par l'OPCO en région, soit **22 %** des effectifs associés à l'OPCO.

Famille professionnelle	Effectifs salariés OPCO	Part du métier	Métier en tension
Aides à domicile et aides ménagères	32 886	22 %	
Aides-soignants	18 659	12 %	
Assistantes maternelles	14 835	10 %	
Agents de services hospitaliers	10 350	7 %	
Agents administratifs divers	8 074	5 %	
Éducateurs spécialisés	7 836	5 %	
Employés de l'hôtellerie	7 669	5 %	
Employés des services au public	7 215	5 %	
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	7 212	5 %	
Infirmiers	6 745	4 %	
Cadres A de la fonction publique (hors spécialités juridiques) et assimilés	6 015	4 %	
Autres cadres B de la fonction publique	5 855	4 %	
Employés de la banque et des assurances	5 806	4 %	
Formateurs	5 668	4 %	
Techniciens des assurances	5 513	4 %	

Sources : Insee - Actifs salariés en emploi - RP au lieu de résidence ; Traitement Carif-Oref - Les métiers en tension en Provence - Alpes - Côte d'Azur : État des lieux et facteurs de tension, Panorama, n° 3 - Traitement Carif-Oref.

LES MÉTIERS QUI RECRUTENT

Famille professionnelle	Projets de recrutement	Difficultés de recrutement	Emplois saisonniers
Aides à domicile (y.c. assistant de vie aux familles)	++	oui	non
Aides-soignants et auxiliaires de puériculture	++	oui	non
Assistantes maternelles	+	oui	non
Agents de services hospitaliers	++	non	non
Agents administratifs divers	++	non	non
Éducateurs spécialisés (y.c. éducateurs de jeunes enfants)	+	oui	non
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	+	oui	non
Employés de la banque et des assurances (y.c. sécurité sociale et assimilés)	+	non	non
Formateurs	++	oui	non
Techniciens des assurances (y.c. sécurité sociale et assimilés)	+	oui	non
Professionnels de l'animation socioculturelle	++	non	oui
Secrétaires bureautiques et assimilés	++	non	non
Agents d'entretien de locaux	++	oui	non
Techniciens des services administratifs	+	oui	non
Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	+	oui	non
Sportifs et animateurs sportifs	++	non	oui
Employés de maison et personnels de ménage	++	oui	non
Cuisiniers et commis de cuisine	++	oui	oui
Professionnels de l'action sociale	+	non	non
Serveurs en salle	++	oui	oui

Sources : France Travail, Crédoc - BMO - Traitement Carif-Oref ; OPCO - Compléments qualitatifs - Traitement Carif-Oref.

Projets de recrutement : ++ ou + selon le volume envisagé. Oui : Métier dont la part des projets de recrutement jugés a priori difficiles est supérieure à la moyenne tous métiers (44,5 %) et/ou dont la part des projets de recrutement saisonniers est supérieure à la moyenne tous métiers (44,0 %).

CHAMP D'APPLICATION

Libellé des branches, regroupements de branches ou statuts d'entreprises	IDCC
Acteurs du lien social et familial (Alisfa)	
Aide, accompagnement, soins et services à domicile (BAD)	
Animation	
Ateliers et chantiers d'insertion	
Branche du régime général de sécurité sociale	
Branche du régime social des indépendants	
Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)	
Entreprises sociales pour l'habitat	
Familles rurales	
Missions locales et PAIO	
Mutualité	
Omnipraticiens exerçant dans les centres de santé miniers	
Organisations professionnelles de l'habitat social	
Organismes gestionnaires de foyers et services pour jeunes travailleurs	
Personnel des institutions de retraite complémentaire et institutions de prévoyance	
Personnel des offices publics de l'habitat	
Personnel des organismes créés pour l'application de la convention du 31 décembre 1958 Unedic Assedic	
Personnel des sociétés coopératives d'HLM	
Pharmaciens du régime minier	
Pôle emploi	
Régies de quartier	
Sociétés de secours minières et de leurs établissements, des unions régionales et des assistants sociaux régionaux : cadres supérieurs	
Solidaires pour l'habitat	
Tourisme social et familial	

Sources : Légifrance - Arrêtés des 29 mars et 9 mai 2019.

DÉLÉGATION RÉGIONALE

Déléguée interrégionale Sud-Est

Cathy Desoutter

9, boulevard Louvain

13008 Marseille

Tél. : 09.69.32.05.55 (salariés)

Tél. : 09.69.32.79.79 (employeurs)

Tél. : 09.69.32.22.76 (prestataires emploi-formation)

Courriel : marseille@uniformalion.fr

Site internet : uniformalion.fr